

Des échanges d'enrichissements sur le plan stratégique 2014-2017

Le Président de la Commission Nationale des Droits Humains, Pr Khalid Ikhiri a présidé **le vendredi 4 juillet 2014** dans la salle de réunion de l'institution une rencontre d'échanges avec les structures de la société civile sur le plan stratégique 2014-2017 de la CNDH. Il s'agit d'un document de travail issu d'un processus participatif qui a associé **le PNUD, l'Office du Haut Commissariat des Droits de l'Homme de l'ONU, la Commission Nationale des Droits Humains et les Organisations de la Société Civile.**

Pour les consultants nationaux qui ont dirigé le travail, le plan quadriennal est la volonté de la CNDH d'adopter une méthode de travail évitant la navigation à vue pour atteindre les objectifs souhaités. Ce plan stratégique ont-ils précisé repose sur un certain nombre de principes à savoir la clarification de l'ambition collective de la CNDH en conformité avec sa mission et les Principes de Paris, le diagnostic organisationnel participatif afin d'évaluer les capacités de l'institution, la formulation des orientations stratégiques en fonction des attentes du peuple nigérien en matière de droits humains en conformité avec les normes internationalement reconnues et les conditions préalables à la mise en œuvre des activités.

L'élaboration de ce plan stratégique est guidée par un souci du respect et l'application des normes nationales, régionales et internationales des droits de l'Homme au Niger. Sa mise en œuvre consistera pour la CNDH de se conformer rigoureusement aux Principes de Paris ; d'afficher clairement et sans équivoque son statut d'autorité administrative indépendante ; d'effectuer des visites de terrain selon les nécessités et l'urgence ; de conscientiser la population sur l'importance de l'effectivité des droits humains à travers les séminaires, au suivi de la mise en œuvre des recommandations des organes des traités et de l'Examen Périodique Universel(EPU) ;de développer une synergie avec les INDH régionales , internationales , ainsi qu'avec les mécanismes africains et Onusiens des Droits de l'homme, pour ne citer que ceux là.

Le Président de la Commission Nationale des Droits Humains a saisi cette assise pour remercier le PNUD et l'OHCR pour leur appui dans l'élaboration dudit plan.

C'est en tenant compte des contributions issues d'un débat riche que le Plan d'Action Stratégique (PAS) 2014-2017 de la CNDH a été adopté par les Organisations de la Société civile œuvrant dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'Homme et de la Démocratie.

La Commission Nationale des Droits Humains organisera dans les jours à venir un forum avec les partenaires techniques et financiers afin qu'eux aussi s'approprient du PAS 2014-2017 de la CNDH.

Ibrahim A.Tikiré

AP/CNDH